



DOSSIER DE PRESSE

CARREFOUR SANTÉ SOCIAL

4 février 2013

Enquête du Carrefour Santé Social

Les agents de l'Education nationale demandent une meilleure prise en compte de la pénibilité de leur travail et davantage de médecine professionnelle

mai 2011 - plus de 5000 agents de l'Education Nationale répondaient à l'étude du Carrefour santé social sur les risques psychosociaux, l'épuisement professionnel et les troubles musculo-squelettiques.

janvier 2012 - une première vague de résultats montrait que 24% des agents étaient en état de tension au travail et 14% en épuisement professionnel (*burn-out*).

Le Carrefour Santé Social présente maintenant les résultats de trois questions ouvertes sur les attentes des agents vis-à-vis de leur employeur Education nationale, des organisations syndicales et de leur mutuelle.

Les réponses montrent des attentes fortes des agents pour une meilleure prise en compte de la pénibilité du travail par l'employeur. Ils demandent aux organisations syndicales et à leur mutuelle d'agir, pour favoriser cette prise en compte et améliorer la prévention.

Ces résultats sont concordants avec les convictions et les revendications de la MGEN et des organisations syndicales en matière de santé professionnelle.



Sur les 5119 questionnaires remplis, les 3 questions ouvertes ont obtenu de taux de réponse importants, compris entre 57% et 72%. Les réponses ont été triées afin de faire émerger des thématiques communes. Les tableaux suivants présentent ces thématiques et la proportion de textes qui s'y rattachent.

Attentes vis-à-vis de l'employeur public Education nationale

L'ensemble des réponses peut être réparti en 4 thèmes :

La prise en compte de la pénibilité au travail, du stress, de la fatigue et des effectifs importants des classes	33%
Donner les moyens pour exercer convenablement son métier, par la formation par exemple	25%
Être écouté, considéré et respecté dans le cadre de son activité	21%
La mise en place d'un suivi médical régulier	21%

La demande de prise en compte de la **pénibilité** est primordiale. Elle est particulièrement prégnante chez les femmes et les personnels en fin de carrière.

Les répondants estiment avoir besoin de davantage de **moyens** pour accomplir leur mission de service public dans de bonnes conditions, se mettre au service d'un projet pédagogique ambitieux tout en préservant un certain degré de liberté pédagogique.

L'**écoute** et la **considération** est un problème plus fort chez les jeunes agents qui font face à des difficultés avec leur employeur mais aussi leur direction d'établissement, les élèves et les parents.

Les personnels comprennent mal qu'un **suivi médical** ne leur soit pas proposé alors qu'ils sont exposés à des risques particuliers : maladies contagieuses, troubles de la voix, stress, violence.



Attentes vis-à-vis des organisations syndicales

L'ensemble des réponses peut être réparti en 5 thèmes :

Faire reconnaître la pénibilité au travail et agir	25%
Être soutenu, informé, écouté, conseillé	22%
Peser sur les décisions politiques, faire remonter les réalités du terrain et agir autrement que par des grèves	21%
Défendre le service public et les intérêts des salariés, continuer à se battre	16%
Obtenir la mise en place d'un suivi médical régulier	16%

Globalement, les répondants considèrent que la mission des organisations syndicales est d'assurer le **lien** entre l'employeur public et eux pour concourir à une amélioration de leurs **conditions de travail**. Selon eux, les organisations syndicales doivent remonter de manière objective les réalités du terrain et imaginer de nouveaux moyens d'action.

Les revendications concernant la **pénibilité** sont davantage le fait des personnels de plus de 45 ans. Les personnes jeunes et de moins de 45 ans insistent prioritairement sur le besoin de **soutien**.



Attentes vis-à-vis de la mutuelle

L'ensemble des réponses peut être réparti en 4 thèmes :

Participer à des actions de prévention afin d'améliorer la qualité de vie au travail	40%
Un meilleur remboursement des frais dentaires et optiques	23%
Continuer à jouer son rôle de mutuelle auprès de ses adhérents	19%
Une prise en charge des dépenses de soins relatives aux séances d'ostéopathie, kinésithérapie, médecines douces et homéopathie	18%

Les répondants attendent de leur mutuelle qu'elle mène des programmes de **prévention** des maladies et affections qui peuvent les toucher du fait de leur activité professionnelle (ex. concernant la voix, certains troubles musculo-squelettiques ou psychologiques).

Ils souhaitent également être bien remboursés pour les **soins coûteux** et pour les **médecines complémentaires**, dans une perspective de soulagement et de bien-être.

Enfin, ils considèrent que leur mutuelle doit s'engager pour défendre le modèle mutualiste de **solidarité**.



MGEN

Thierry Beaudet, président des groupe MGEN et Istya

« Ces résultats nous interpellent, confortent nos analyses et nos convictions et nous poussent à agir.

Les agents ont besoin de soutien, d'écoute et d'accompagnement face aux risques auxquels ils sont exposés. Ils veulent que nos réponses confortent le service public et le caractère solidaire de la protection sociale.

Ils nous invitent à être performants car, sans leur mutuelle, l'accès aux soins coûteux leur est difficile, et innovants, ouverts aux médecines complémentaires.

La mise en place d'une médecine du travail efficace est une nécessité. Elle doit être pluridisciplinaire et connectée à la réalité du terrain. Elle doit permettre aux agents d'être mieux informés, pour prévenir et corriger. Elle doit accompagner les personnels en souffrance physique ou psychologique, pour soigner.

Conjointement avec le Ministère de l'Éducation Nationale, nous participons à la prévention, via les réseaux « PAS » (« Prévention, Aide et Suivi ») dont l'objet est de favoriser le maintien dans l'emploi des personnels en difficulté. Ainsi, nos sections départementales ouvrent aux agents des espaces d'accueil et d'écoute avec des psychologues. Elles organisent des formations sur les risques psycho-sociaux et les troubles musculo-squelettiques. Elles aident les personnels d'encadrement à mieux détecter les situations difficiles. Elles accompagnent les responsables ressources humaines des académies et des rectorats, dans l'élaboration et la mise en place de programmes de santé au travail.

2013 est une année importante. Elle verra le renouvellement de l'accord-cadre quinquennal qui régit notre partenariat avec le ministère en matière d'action sociale, d'études et recherches, d'aide à la formation et de politique de santé.

Nous voulons encore davantage nous mettre au service de la santé des agents au travail.

Notre proximité avec les agents, notre connaissance de leurs attentes, notre présence quotidienne sur le terrain, nous en donnent les moyens. »



FSU

Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU

« Qu'il s'agisse de tension au travail, d'épuisement professionnel ou encore de troubles musculo-squelettiques, les résultats de l'enquête 2012 avaient mis en évidence que les personnels de l'Éducation nationale n'étaient pas épargnés par des phénomènes touchant l'ensemble des salariés. Comment pouvait-il en être autrement quand le travail a été mis à mal - voire « empêché » - par tant de suppressions de postes qui dégradent les conditions de travail, par des injonctions incessantes à faire toujours mieux avec toujours moins de moyens, par des réformes successives malmenant les identités professionnelles, par de nouvelles formes de management qui broient les individus et les mettent en concurrence ?

Les attentes des personnels, telles qu'ils les ont exprimées dans les réponses aux questions ouvertes, sont cohérentes avec la situation qu'ils subissent et dénoncent : ils veulent être davantage soutenus, reconnus, respectés ; ils demandent surtout des améliorations significatives de leurs conditions de travail - pour exercer convenablement leurs missions – mais aussi des réponses concrètes en matière de santé professionnelle. Leurs attentes sont donc fortes tant en direction de leur employeur que des organisations syndicales et de leur mutuelle.

Elles confortent la FSU dans sa détermination à défendre un service public d'éducation respectueux de l'intérêt des élèves comme de celui des personnels, à faire de la « santé au travail » une de ses préoccupations permanentes.

Forte de son réseau de militants, la FSU intervient à tous les niveaux pour faire remonter les réalités des conditions de travail sur le terrain. Elle agit dans le cadre des CHSCT pour rappeler à l'Etat-employeur qu'il est responsable de la santé et de la sécurité de ses agents et l'obliger à prévenir les risques professionnels. Cela suppose un fonctionnement dynamique des CHSCT, auxquels des moyens doivent être attribués.

Elle revendique une médecine du travail digne de ce nom, ce qui suppose notamment de recruter dans des conditions attractives des médecins de prévention à la hauteur des besoins.

Si la mise en place de dispositifs de suivi ou d'écoute des personnels s'impose, cela ne saurait suffire ; la FSU entend continuer à impulser la reprise en main du travail par les personnels dans le cadre d'une réflexion collective. »



UNSA Éducation

Laurent Escure, secrétaire général d'UNSA Education

« Les résultats de cette enquête démontrent encore que la question de la santé au travail avec la nécessité de la mise en place d'une véritable médecine de prévention est une préoccupation partagée par l'ensemble des personnels de la sphère éducative.

L'UNSA Education milite dans ce sens depuis maintenant plusieurs années.

Nous avons agi et pesé fortement pour que les comités d'hygiène et de sécurité se transforment en véritables CHSCT, ce qui est désormais acquis. Mais sur ce point, il ne faudra pas ménager nos efforts pour que l'Education nationale et les autres employeurs publics mettent en œuvre ce qui est nécessaire pour que ces instances jouent pleinement leur rôle.

A travers cette enquête, les personnels nous interpellent pour que nos employeurs mettent en place des dispositifs d'écoute et d'accompagnement, mais aussi dispensent la formation nécessaire en matière de prévention des risques professionnels. A l'UNSA Education, nous travaillons dans ce sens avec l'ensemble de nos syndicats professionnels.

Les réponses des collègues démontrent aussi que notre fédération est dans le vrai quand elle revendique que les carences et les retards accumulés dans la mise en place d'une véritable médecine de prévention puissent enfin être comblés. Il y a sur ce point de réels progrès à obtenir de nos employeurs. Les personnels peuvent compter sur le soutien et l'action des syndicats de l'UNSA Education et de leur fédération pour continuer à lutter dans ce sens. »



Sgen-CFDT

Frédéric Sève, secrétaire général du Sgen-CFDT

« Les personnels de l'éducation sont en souffrance, ils l'ont dit dans leurs réponses à l'enquête initiée par le Carrefour Santé Social, ils le disent aussi dans les nombreuses enquêtes où ils sont interrogés.

Loin de l'idée commune d'une catégorie professionnelle protégée, force est de constater que les enseignants subissent, comme les autres salariés, une dégradation de leur santé en lien avec leur métier.

L'employeur y a une responsabilité. Nous revendiquons depuis longtemps une médecine de prévention de qualité, dont nous sommes encore loin, une prise en charge de la prévention des troubles musculo-squelettiques, des troubles psycho-sociaux et des maladies de la voix et le reclassement des personnels concernés par ces troubles qui ne peuvent plus exercer leur métier.

Depuis 5 ans, les suppressions de postes, la gouvernance des établissements par des injonctions contradictoires et tatillonnes, la quasi-absence de formation initiale et continue ont largement contribué à dégrader, encore plus, les conditions de travail.

Les discussions menées autour de la Refondation de l'Ecole ont ouvert beaucoup d'espoir pour les personnels. Mais l'amélioration des conditions de vie des élèves à l'école doit aller de pair avec l'amélioration des conditions de travail des personnels. Une école bienveillante pour les élèves, c'est aussi une école où il fait bon vivre pour les personnels.

Si transformer l'école est indispensable pour les élèves, cela ne se fera pas sans y associer l'ensemble des personnels.

Il est de notre rôle d'organisation syndicale d'obtenir les améliorations nécessaires des conditions de travail, au plus près du quotidien des personnels. »



Le Carrefour santé social, créé en 2005, est un lieu d'échanges et de réflexion qui associe la **MGEN**, les **féderations FSU, UNSA-Education et Sgen-CFDT**, ainsi que les **syndicats SNES, SNUipp, SE-UNSA et SNPDEN**. Il conduit des travaux relatifs à la santé et au travail des agents de l'Education nationale. En 2006 et 2009, ses deux premières enquêtes étaient consacrées à « la santé et l'intégration professionnelle des jeunes enseignants » et aux « enseignants face à leur fin de carrière professionnelle ».

L'objectif des enquêtes du Carrefour santé social est de déceler les situations à risques pour la santé des personnels de manière à pouvoir apporter les réponses adéquates.

Le souhait du Carrefour santé social est que l'employeur public Education Nationale s'empare de signes d'alerte identifiés et mesure l'impérieuse nécessité de mettre en place une médecine de prévention à la hauteur des enjeux.

> [cliquer ici](#) pour retrouver les résultats détaillés de l'enquête sur la tension au travail, le burn-out et les troubles musculo-squelettiques chez les agents de l'Education nationale.

Contacts presse

MGEN : Benoît Coquille, bcoquille@mgen.fr, 01 40 47 23 92

FSU : Guillaume Prioux, presse@fsu.fr, 01 40 63 27 37

UNSA-Education : Delphine Lebahan, delphine.lebahan@unsa-education.org, 06 85 33 27 05

SGEN-CFDT : Edith Meaume, atdepresse@sgen.cfdt.fr, 01 56 41 51 02